

Solemnité du Rosaire au Brésil

Elle est précédée d'une novaine, dont le cérémonial est à peu près le même que celui du *Triduum* préparatoire à la fête de la Pentecôte. Fusées, pétards, musique, illuminations, rien ne manque, pas même la sonnerie des Matines, que l'on ne récite jamais, mais dont le signal se donne invariablement, selon l'usage antique, à dix heures du soir.

La veille de la fête, le roi et la reine du Rosaire, escortés du roi du Congo, doivent faire leur entrée solennelle dans leur capitale, recevoir la couronne et assister au *Te Deum* solennissime. A la nuit tombante, apparaissent Leurs Majestés ! Le cortège royal se compose de Noirs ; ils ouvrent la marche en chantant, ensuite viennent les pages, les Dames d'honneur, tous à cheval, un nombre considérable de cavaliers qui font caracol^{er} leurs coursiers autour de Leurs Majestés, le roi et la reine du Rosaire et le roi du Congo, le roi des Noirs.

Arrivés à la porte de l'église, le roi et la reine mettent pied à terre, à genoux ils baissent le crucifix que leur présente le prêtre, puis de ses mains reçoivent la couronne, l'eau bénite et l'encens. Ils vont alors prendre place sur le trône qui leur a été préparé dans le Sanctuaire, assistent au *Te Deum*, à la novaine, puis se rendent dans leur demeure où commence une fête qui ne s'achève qu'avec la nuit.

Le lendemain de bonne heure, les Noirs commencent à parcourir les rues dans un costume assez pittoresque : souliers plats où sandales, bas blancs, culottes courtes, justaucorps et enfin casque de carton orné de plumes d'autruche : miroir de cinq sous sur le casque ou sur la poitrine, papier doré ou de couleur sur les coutures et ruban rouge qui s'enroule sur les bas en spirale. Presque tous tiennent en main un instrument de musique indienne ou africaine : tambour de basque, caisse roulante, canzal. Affublés d'un pareil costume, ils parcourent les rues en exécutant des danses africaines qui se sont transmises de génération en génération.

Au second coup de la messe, la musique se fait entendre : elle se dirige vers la maison des juges de la fête, pour les conduire au son de quelque valse jusqu'à la porte de l'église. Cet accompagnement harmonieux vaut aux musiciens un petit rafraîchissement et une gratification de 20 ou 50 francs.

Les juges, hommes et femmes, sont choisis d'avance par le procureur de la fête, ou se font inscrire comme tels parce qu'ils en ont fait la promesse à Notre-Dame en reconnaissance de quelque bienfait ; leurs noms sont publiés le jour de la fête à la messe solennelle. Leur nombre est considérable, 30 ou 40 souvent.